

Rapport mondial sur la condition du personnel enseignant 2021

Synthèse

Greg Thompson

Septembre 2021

La condition du personnel enseignant

La condition du personnel enseignant demeure préoccupante dans un grand nombre de pays et juridictions. Les enseignant·e·s savent parfaitement que posséder des qualifications ou des niveaux de formation identiques à ceux requis dans d'autres professions ne leur confère pas pour autant le même statut, bien que l'enseignement et l'organisation de l'apprentissage soient des tâches complexes requérant une expertise considérable. Ce rapport a pour objectif d'examiner la situation de la profession enseignante au cours des trois années qui ont suivi la publication de la dernière édition en 2018. Plutôt que couvrir les mêmes domaines d'étude que ceux examinés dans le rapport précédent, il a été jugé préférable de centrer l'enquête principalement sur le statut, les salaires et les conditions de travail, tout en répondant aux questions urgentes actuelles. Alors que le monde fait face à la pandémie de COVID-19 et aux inquiétudes qu'elle suscite auprès des communautés scolaires en général et du personnel enseignant en particulier, un volet de cette enquête est consacré aux perspectives des syndicats pour lutter contre l'impact de la crise sanitaire.

Ce troisième rapport sur la condition du personnel enseignant et de la profession enseignante dans le monde, publié par l'Internationale de l'Éducation, doit être lu en parallèle des deux premières éditions, afin de pouvoir obtenir un aperçu nuancé et pertinent de la situation de la communauté enseignante dans le monde. L'enquête comportait 69 questions,





appelant des réponses à la fois ouvertes, courtes ou associées à une échelle de Likert. Ce document a été mis à la disposition des 384 affiliés de l'Internationale de l'Éducation via un lien Internet en 2020. Au total, 128 organisations participantes, soit 33,3 % de l'ensemble des affiliés de l'Internationale de l'Éducation, se sont efforcées de répondre aux questions.

Il importe de souligner que les données collectées dans le cadre de cette enquête sont le reflet des opinions et perceptions des responsables des organisations syndicales/associations et que, en tant que telles, elles ne doivent pas être considérées comme étant le point de vue du personnel enseignant lui-même. Néanmoins, il s'avère particulièrement utile de recueillir les avis des personnes les plus intimement concernées par des questions telles que les salaires, les conditions de travail et l'environnement professionnel des enseignant·e·s au niveau national, afin de mieux pouvoir comprendre leur situation dans une société donnée. Les responsables des syndicats sont élu·e·s par leurs membres pour représenter et défendre le point de vue de la profession dans chaque pays. Leurs points de vue se révèlent extrêmement utiles et instructifs.

Selon les syndicats de l'éducation, les facteurs ayant une incidence sur la condition du personnel enseignant depuis 2018 (date de la publication du dernier rapport) sont les suivants :

- La plupart des syndicats considèrent que l'image du personnel enseignant véhiculée par les médias n'est pas positive. Ils sont également convaincus que les gouvernements pourraient faire davantage pour représenter le personnel enseignant de manière positive.
- Autre source d'inquiétude actuellement, les emplois précaires sont en recrudescence dans l'éducation dans un grand nombre de pays. Cette situation rend les carrières peu attrayantes pour les jeunes.
- La majorité des syndicats s'inquiètent du renouvellement générationnel, devenu un problème dans certains pays et juridictions en raison du taux d'attrition élevé parmi les effectifs en

fonction. Cette attrition est imputable à des facteurs liés à l'environnement professionnel, comme le manque de soutien, l'absence de perspectives de carrière, les charges de travail insoutenables et les salaires médiocres par rapport à d'autres professions.

- Il est à craindre que l'attrition et la diminution du nombre de jeunes souhaitant entreprendre une carrière dans l'enseignement ne conduisent au recrutement de personnel enseignant non qualifié.
- La majorité des syndicats se disent inquiets face aux salaires trop bas, à la dégradation des conditions d'emploi, à l'absence de priorité accordée par les gouvernements à l'investissement dans les infrastructures de soutien à l'enseignement et l'apprentissage et, de manière générale, à la détérioration des conditions de travail du personnel enseignant depuis ces trois dernières années. L'un des principaux facteurs est l'augmentation de la charge de travail pour la direction, les enseignant·e·s et les personnels de soutien à l'éducation.
- La détérioration des conditions de travail dans l'enseignement suscite l'inquiétude d'un grand nombre de syndicats pour le bien-être de leurs membres, en raison du stress lié à un emploi devenu plus complexe et aux attentes croissantes qui pèsent sur les enseignant·e·s.
- Un grand nombre de syndicats considèrent toujours comme une priorité d'offrir un développement professionnel continu pertinent, gratuit, capable de répondre aux besoins actuels et pouvant être entrepris durant les heures de travail.
- La privatisation reste problématique, notamment dans les pays où les gouvernements confient la gestion de leurs écoles publiques à des entreprises.

Impact de la COVID-19

- Le rapport de l'UNESCO *Conséquences de la fermeture des écoles* (2020) indique que la pandémie de COVID-19 est une source

de stress pour le personnel enseignant, étant donné que les cours dispensés en ligne nécessitent de nombreuses heures de travail supplémentaires. Ce travail en ligne est parfois entravé par des problèmes d'infrastructures tels que l'accès des élèves et du personnel enseignant aux ordinateurs, aux logiciels, à Internet, etc. Les réponses des syndicats participants vont dans le sens des conclusions de l'UNESCO, soulignant que leurs membres ont dû faire face à un stress professionnel important durant les périodes de confinement, en raison du travail nécessaire pour passer à l'enseignement en ligne et assurer un accès équitable à l'apprentissage en ligne, et des craintes liées à leur santé et leur sécurité lorsque les écoles étaient tenues de dispenser leurs cours en mode présentiel. La question du stress et du bien-être des professionnel-le-s de l'éducation est restée d'actualité après les confinements, dans la mesure où l'augmentation permanente de la charge de travail de la direction des établissements scolaires, des enseignant-e-s et des personnels de soutien à l'éducation était désormais devenue la « nouvelle normalité ». En particulier, la responsabilité de rattraper l'apprentissage perdu et d'accueillir un plus grand nombre d'élèves en raison des rotations parmi les effectifs, ainsi que le coût humain de la COVID-19, ont occupé une place importante.

- Durant la pandémie, l'avis général était que le statut du personnel enseignant était resté identique ou s'était quelque peu amélioré, un constat probablement dû aux déclarations des gouvernements qui ont félicité les enseignant-e-s pour avoir réussi à passer rapidement à l'enseignement en ligne ou qui ont loué leur héroïsme pour avoir maintenu les écoles ouvertes. Par ailleurs, l'enseignement à domicile a permis aux parents de mieux comprendre la difficulté de guider un enfant dans son programme d'études et de lui offrir l'opportunité d'étudier, et de mieux prendre conscience de l'expertise nécessaire au quotidien pour atteindre cet objectif. Quoi qu'il en soit, sur les 113 réponses, 32 (28,3 %) indiquent une dégradation

du statut du personnel enseignant en raison de la pandémie de COVID-19. Les réponses détaillées laissent supposer que cette situation est due à l'image des enseignant-e-s véhiculée dans les médias, présentés comme des « tire-au-flanc » ou des « paresseux » après avoir exprimé leurs inquiétudes concernant le maintien des cours présentiels ou la réouverture des écoles, notamment en l'absence de mesures de sécurité et d'équipements de protection sur leurs lieux de travail.

- La COVID-19 a entraîné des répercussions dramatiques sur la charge de travail, qui a connu une forte augmentation durant le confinement, notamment en raison du remaniement des programmes d'études pour pouvoir organiser l'enseignement en ligne. Un des problèmes est que cette augmentation de la charge de travail est restée la même après la réouverture des écoles.
- Après la levée des confinements, la charge de travail est restée tout aussi importante, probablement en raison des coupes budgétaires, des licenciements ou de la nécessité de rattraper le temps d'apprentissage perdu et les évaluations manquées. Le Groupe de la Banque mondiale estime que les budgets de l'éducation ont été rabaissés de 65 % dans les pays à revenu faible et intermédiaire et de 33 % dans les pays à revenu élevé et intermédiaire supérieur.
- Conséquence de la COVID-19, un grand nombre d'enseignant-e-s sous contrat temporaire ou à durée déterminée n'ont pas reçu leurs salaires durant les confinements, en particulier le personnel travaillant dans les écoles privées dans la région africaine de l'Internationale de l'Éducation.

Globalement, le statut du personnel enseignant est en constante évolution. Les mises en garde formulées dans le rapport 2018 concernant les salaires, les conditions de travail, les pressions liées aux responsabilités et la représentation des enseignant-e-s dans les médias restent toujours très préoccupantes pour les syndicats en 2021. Les données montrent clairement qu'une

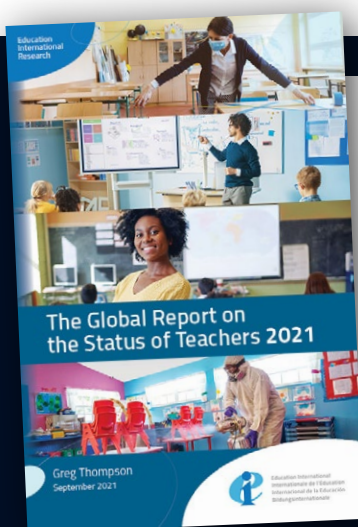
opportunité vitale a été manquée. Selon les syndicats, les conséquences dramatiques de la COVID-19 s'expliquent en partie par l'aggravation des inégalités déjà manifestes dans les systèmes éducatifs, due au manque de financement, aux effets pernicioeux des mesures politiques mal pensées et à l'absence d'engagement cohérent basé sur un professionnalisme intelligent.

La difficulté réside dans la nécessité de repenser la question de la condition du personnel enseignant, afin d'éviter que ces mêmes problèmes ne refassent surface dans trois ans, avec trop peu ou pas d'améliorations. Le rapport 2021 constate que les problèmes concernant la condition du personnel enseignant sont identiques à ceux soulevés dans l'édition de 2018. Globalement, adopter une attitude attentiste est effectivement un bon conseil en théorie, mais l'un de ceux que les gouvernements et les acteurs politiques mondiaux ont tendance à suivre un peu trop à la lettre. Les syndicats défendent toujours les intérêts de leurs membres en ce qui concerne leurs salaires, leurs conditions de travail et leur bien-être, et doivent être encouragés à poursuivre dans cette voie. Il est cependant difficile de formuler des recommandations, compte tenu de la diversité des besoins spécifiques et des réalités structurelles observés dans les systèmes éducatifs.

Pour répondre au problème de la condition du personnel enseignant, une des possibilités qui s'offre aux syndicats et à leurs membres est de

défendre un professionnalisme qui reconnaisse les compétences et l'expertise uniques des professionnel·le·s de l'éducation pouvant être mises à profit au sein des systèmes éducatifs. Il s'agit de passer de la « responsabilisation » à des formes plus cohérentes d'autonomie pédagogique. Cela nécessite du temps et appelle les systèmes éducatifs à investir dans le temps de leurs effectifs. Un professionnalisme qui propose des formes d'autonomie (a) demandant aux éducateur·rice·s de consacrer leur temps à des activités non éducatives (comme celles liées à la gestion d'une entreprise) et/ou (b) entraînant une charge de travail et un stress plus importants, ainsi que la suppression des ressources et du soutien centraux, se traduira par une dégradation de la qualité de l'éducation pouvant être dispensée.

Un professionnalisme intelligent part du principe que le personnel enseignant, les membres de la direction et les représentant·e·s élu·e·s de leurs associations/syndicats doivent toujours faire partie des différents processus et mécanismes qui, selon les systèmes, améliorent l'éducation. L'éducation (à tous les niveaux) sera toujours une profession arbitrée par l'État, mais il existe des possibilités de mieux intégrer et prendre en compte cette profession. Et considérer cela comme étant un objectif de la professionnalisation permettrait d'améliorer la condition du personnel enseignant dans l'ensemble des systèmes éducatifs.



La recherche de Greg Thompson est disponible ici:
<https://eiie.io/StatusOfTeachers2021F>



Education International
Internationale de l'Éducation
Internacional de la Educación
Bildungsinternationale

www.ei-ie.org
[#unite4ed](https://twitter.com/unite4ed)